



Premier ministre

OBSERVATOIRE DE LA PARITÉ  
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Paris, le 24 juin 2009

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

# Remaniement gouvernemental : une parité de façade

**Malgré une moyenne générale de 33,3% de femmes au sein du gouvernement, l'Observatoire de la parité s'étonne d'une baisse significative du nombre de femmes nommées ministres, suite au remaniement gouvernemental du 23/06/09 :**

	Total	F	% F
Ministres*	19	4	21,1
Secrétaires d'état	20	9	45,0
Total	39	13	33,3

\* prenant en compte le Premier ministre F. Fillion, MM. P. Devedjian et H. De Raincourt, ministres auprès du Premier ministre et M. C. Estrosi, Ministre auprès de Mme C. Lagarde.

Au palmarès de la parité entre les 27 gouvernements européens, où seul-e-s les ministres sont comptabilisés, le remaniement gouvernemental du 23 juin 2009 qui nomme 4 femmes seulement parmi les 19 ministres, va rétrograder la France de la 4<sup>ème</sup> à la 15<sup>ème</sup> place, juste entre la Lettonie et la Lituanie<sup>i</sup>.

### **Attention !**

Selon les données recueillies le 03/07/09, dans l'ensemble de pays de l'Union Européenne, on constate que les remaniements gouvernementaux opérés depuis 2007 se sont montrés peu conformes aux engagements de féminisation des gouvernements : En 2009, on ne trouve plus de 30% de femmes ministres que dans 7 pays sur 27 (contre 8 pays en 2007).

La France passe donc de la 4<sup>ème</sup> ii à la 11<sup>ème</sup> place et se situe désormais, avec 21,1% de femmes ministres, en dessous de la moyenne européenne, qui n'atteint pourtant que 22,4%.

Si l'élection du Président de la République en 2007 a indéniablement marqué une avancée importante de la place des femmes au sein du gouvernement<sup>iii</sup>, il est important de signaler que la majorité d'entre elles s'est vu confier des secrétariats d'état plutôt que des ministères, ce qui ne conduit pas à un véritable partage des responsabilités.

D'un point de vue plus qualitatif, l'Observatoire de la parité rappelle, comme en 2007, que les intitulés des ministères ne permettent pas d'identifier qui est en charge des questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Ceci est regrettable, tant au regard des requêtes des partenaires sociaux et du monde associatif, que de celui des partenaires institutionnels européens et internationaux, soucieux d'identifier un/e interlocuteur/trice pilotant les politiques publiques sur ces sujets d'importance.

---

<sup>i</sup> [http://www.observatoire-parite.gouv.fr/portail/pdf/gouvernement\\_ue.pdf](http://www.observatoire-parite.gouv.fr/portail/pdf/gouvernement_ue.pdf)

<sup>ii</sup> [http://www.robert-schuman.org/question\\_europe.php?num=qe-104](http://www.robert-schuman.org/question_europe.php?num=qe-104)

<sup>iii</sup> <http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=01&rub=dossier&item=10>